



CAISSE D'EPARGNE

ILE DE FRANCE

Vos comptes 7j/7
3241 Coût d'un appel local
www.caisse-epargne.fr

Votre Agence : LE KREMLIN BICETRE
 100 AVENUE DE FONTAINEBLEAU
 94270 LE KREMLIN BICETRE
 Tél. : 01 71 33 87 15
 Fax. : 01 46 71 97 69

Mardi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Mercredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Jeudi : 09h15-12h45 /14h45-18h30
 Vendredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Samedi : 09h00-13h00 /13h45-16h15

Votre interlocuteur : PHILIPPE CHEVET

Relevé

de votre compte

au 31/01/20 - Mensuel - N°30

Page 1 / 2

I	Gl	0	W2047531824563	001	15.00	6.50
			0000157 000398673930 50 002 PH0001C	20200131 023917		

Relevé

de votre compte

au 31/01/20 - Mensuel - N°30

Page 2 / 2

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08011492910 75 (Suite)

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		-Réf. donneur d'ordre: Aide pouvoir d achat MDA		
31/01	31/01	VIR SEPA M MACQUET ETIENNE SALAIRE JANVIER	1 160,00	
31/01	31/01	LOYER FEVRIER VERS 14707 50001 32021242527 79	190,00	
		LOYER FEVRIER -Réf. donneur d'ordre: LOYER FEVRIER		
		NOUVEAU SOLDE AU 31/01/20 (en francs : +106 778,98)		16 278,35

Votre code bancaire international

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 0114 9291 075

Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire , vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé) . En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.